



وكالة إنعاش
وتنمية الشمال
Agence pour la Promotion
et le Développement du Nord



Direction Générale
des Collectivités Locales



Programme d'appui et d'accompagnement
à l'élaboration des Plans Communaux de
Développement (PCD)

Ateliers inter-douars

Guide méthodologique n° 2

2010

Programme d'appui et d'accompagnement
à la réalisation des Plans Communaux de
Développement (PCD)

Ateliers inter-douars

Guide méthodologique n° 2

2010

DGCL

Avenue Mohammed V, quartier des ministères
10000 Rabat • Maroc
Tél.: 05 37 37 76 42

APDN

33, angle avenue Annakhil et Mehdi ben Barka, Hay Riad, Rabat
B.P. 6471, 10101 Rabat-Instituts • Maroc
Tél.: 05 37 56 59 02 / 17 • Fax: 05 37 56 59 08
www.apdn.ma

Association TARGA

B.P. 6284, Madinat Al Irfane
10101 Rabat, Maroc
Tél.: 05 37 68 17 05 / 05 37 27 38 40
Fax: 05 37 77 58 01
www.targa-aide.org

Copyright Targa – Tous droits réservés

Maquette et pré-*pre* Babel *com*

T A B L E D E S M A T I È R E S

Liste des abréviations	4
Introduction	5
Objectifs des ateliers inter-douars	6
Préalables	6
1. Préalables techniques	6
a. Désignation d'un/e modérateur/trice et des rapporteurs de chaque atelier	6
b. Préparation de l'Equipe Technique Communale	7
c. Collecte et préparation des données	8
2. Préalables politiques	10
a. Découpage	10
b. Mobilisation des élu(e)s	10
c. Établissement d'un calendrier d'exécution	11
L'atelier inter-douars	12
1. Modalités de déroulement des ateliers inter-douars	12
2. Modalités de déroulement spécifiques aux ateliers avec les femmes	15
3. Après l'atelier...	16
Thématiques à aborder	17
Annexe : Canevas de rapport d'atelier – Liste indicative des thématiques à aborder	18

L I S T E D E S A B R É V I A T I O N S

ADS Agence de Développement Social

AGR Activité génératrice de revenus

APDN Agence pour la Promotion et le Développement du Nord

DCL Direction des Collectivités Locales

ETC Equipes Techniques Communales

ONG Organisation Non Gouvernementale

PCD Plans Communaux de Développement

PV Procès-verbal

I N T R O D U C T I O N



Dans le processus d'élaboration des Plans Communaux de Développement (PCD), la réalisation d'ateliers participatifs à l'échelon infra-communal – ateliers inter-douars – est inhérente à l'étape d'établissement de l'état des lieux. Ces rencontres avec les populations visent à enrichir la connaissance de la situation locale, à travers la perception qu'ont les populations des douars sur l'action prévue par l'État, d'une part, et sur ce qu'ils jugent comme atouts/opportunités, menaces/contraintes et solutions pour le développement de leur territoire, d'autre part. La compilation de ces données, de ce fait davantage qualitatives, avec celles récoltées auprès de l'Administration, de la Commune ou encore lors des enquêtes permettra d'établir le document d'état des lieux complet. L'état des lieux constituera ainsi la base du diagnostic participatif, concrétisé par la tenue d'un forum participatif communal, au cours duquel les résultats de l'état des lieux seront validés, les pistes de développement affinées et priorisées, bâtissant ainsi les fondements du futur PCD.

Objectifs des ateliers inter-douars

Les ateliers inter-douars visent à enrichir l'état des lieux communal à travers l'appréhension des conditions de vie des populations (hommes/femmes) et le recueil de leur perception, amorçant ainsi la philosophie participative de la démarche.

Plus précisément, les objectifs assignés aux ateliers inter-douars sont les suivants :

- valider et compléter les données issues de l'Administration, de l'enquête douar et les autres informations collectées au préalable ;
- connaître la perception des populations sur leur territoire en termes de forces et faiblesses, et appréhender leurs conditions de vie ;
- collecter des informations relatives à des thématiques spécifiques (environnement, patrimoine, etc.) ;
- identifier des pistes de développement et actions de changement perçues par les populations (F/H) et fondées sur les atouts et opportunités de développement ;
- alimenter le document d'état des lieux avec les informations collectées ;
- identifier avec les populations leur perception des indicateurs de suivi de la bonne gouvernance locale et de la situation initiale, en termes notamment de participation, de transparence, de proximité et de reddition des comptes.

Préalables

1. Préalables techniques

a. Désignation d'un/e modérateur/trice et des rapporteurs de chaque atelier

Le/la modérateur/trice est la personne chargée de l'encadrement de l'atelier et de l'animation des discussions. Il/elle est identifié/e parmi les membres des équipes techniques communales (ETC), les enquêteurs communaux, ou en faisant appel à une ressource externe locale ou, le cas échéant, identifié parmi les animateurs de Targa. Le/la modérateur/trice doit être neutre et impartial/e dans les débats. Dans le cas des ateliers avec les femmes, les élues et les enquêtrices sont sollicitées pour être modératrices.

Le représentant de Targa se positionne en tant qu'arbitre des débats, en veillant au bon déroulement de l'atelier et à l'atteinte des objectifs qui lui sont assignés.

La gestion d'un atelier participatif exige du modérateur une bonne maîtrise des techniques d'animation et de communication. Aussi, les personnes identifiées comme modératrices bénéficieront d'une **formation** axée sur la méthodologie du diagnostic participatif et les techniques d'animation, ainsi qu'en gestion des conflits.

Les rapporteurs ont pour rôle de consigner et restituer l'information discutée lors de l'atelier, le plus fidèlement possible. Ils sont au nombre de deux par atelier. Ils sont identifiés

parmi les membres des ETC et seront également mobilisés pour la rédaction des documents relatifs à l'élaboration des PCD (état des lieux, diagnostic, PCD). Si l'ETC ne dispose pas de profils adéquats pour cette mission, les rapporteurs peuvent être désignés parmi les enquêteurs ou d'autres ressources humaines disponibles au niveau de la Commune.

b. Préparation de l'ETC

Outre l'appui spécifique fourni aux membres de l'ETC chargés de la médiation et des rapports, une réunion de préparation avec les ETC à un niveau supra-communal (province, cercle, etc.) se tient à l'initiative de la DCL. Cette étape est facultative et est réalisée lorsque les responsables provinciaux la jugent nécessaire, néanmoins elle présente un intérêt tout particulier.

En effet, la rencontre se tient en vue de sensibiliser et former les ETC sur la démarche d'ateliers inter-douars. Les secrétaires généraux de chaque Commune sont invités à y participer, ainsi que deux autres membres de chaque ETC. La réunion est animée conjointement par la DCL et Targa et se réalise en trois temps :

- **une formation sur la méthodologie de réalisation des ateliers inter-douars** basée sur le présent guide ;
- **un inventaire des partenaires potentiels sensibles au genre** : pour mieux cerner les acteurs-cibles non encore impliqués dans cette phase d'établissement de l'état des lieux et s'assurer de leur présence dans les ateliers inter-douars (associations, personnes ressources, etc.) ;
- **la préparation des modalités de réalisation des ateliers** : découpage des douars (voir critères dans le paragraphe « Découpage » ci-dessous), identification des modérateurs/trices et rapporteurs/euses, etc.

Les aspects abordés dans ce dernier point seront validés lors de la rencontre avec le conseil communal.

A l'issue de cette activité, les ETC disposeront d'une bonne maîtrise de la démarche d'ateliers inter-douars et seront ainsi capables de conduire le processus dans leurs communes respectives.

c. Collecte et préparation des données

La tenue des ateliers inter-douars est conditionnée par la disponibilité préalable d'une **base d'informations sur la situation socio-économique locale** sensible au genre ainsi que d'une vision d'ensemble des **projets programmés** sur le territoire communal par les services extérieurs. Les données collectées par le biais des questionnaires et des enquêtes sont compilées et traitées par douar et groupe de douars. Le résultat sert de support d'animation aux ateliers. Les informations sont présentées sous forme de panneaux thématiques, préparés sur des grandes affiches blanches, et exposés sur le lieu de l'atelier. Dans la mesure du possible, les différents thèmes seront organisés de manière à coïncider avec le canevas du futur rapport d'état des lieux.

Prise en compte de la dimension genre

Une attention particulière doit être portée sur la question du genre dès la phase de traitement des informations préliminaires. Aussi les ETC et les représentants de Targa doivent vérifier la disponibilité de données qui pourraient être éclairantes par rapport à la question du genre, ou les recueillir et créer l'information, et ce, en s'interrogeant sur les points suivants :

- *Quelle sera la façon la plus efficace d'obtenir l'information pertinente ?*
- *Quelles données quantitatives et qualitatives peut-on avoir ?*
- *Les données sont-elles ventilées par sexe ?*
- *Après de qui peut-on les obtenir ?*
- *Sont-elles suffisamment précises ?*
- *Tiennent-elles compte des autres déterminants associés au processus PCD ?*
- *Peut-on rejoindre les femmes et les hommes qui aideraient à préciser ces données ?*
- *Sur quels moyens peut-on s'appuyer pour avoir les données intéressantes ?*
- *Comment sont utilisés les services et les ressources disponibles par les femmes et les hommes ?*
- *Tiennent-ils compte de la différenciation entre les femmes et les hommes ?*

Le tableau suivant résume les types d'information à collecter au préalable et leur source.

Types de donnée	Sources
Action de l'État (projets/programmes)	<ul style="list-style-type: none"> • Questionnaire Services extérieurs • DCL • Communes • Autres (APDN, ADS, etc.)
Infrastructures de base et socioculturelles	<ul style="list-style-type: none"> • Grille d'informations communales • Enquête douar
Économie locale	<ul style="list-style-type: none"> • Grille d'informations communales • Enquête douar • Observation directe
Environnement	<ul style="list-style-type: none"> • Services extérieurs • Grille d'informations communales • Enquête douar
Action des ONG	<ul style="list-style-type: none"> • Si possible
Litiges et problèmes sociaux	<ul style="list-style-type: none"> • Entretiens • Observations
Gouvernance : institutions et organisations (Commune, associations, coopératives, coopération, autres organismes)	<ul style="list-style-type: none"> • Commune • DCL • Grille d'informations communales • Informations à collecter par les Communes • Contacts ONG
Secteur privé	<ul style="list-style-type: none"> • Services extérieurs • Enquêtes

Le traitement préliminaire de ces informations permettra de préparer **les présentations et supports d'animation** pour l'atelier. Les différents types de support sont les suivants :

- affiches de présentation de la situation du/des douar(s) par thématique ;
- liste des projets de l'État programmés par secteur et par organisme : tableau ;
- localisation des douars sur fond de carte vierge.

Utilisation de l'outil cartographique : la cartographie utilisée pour les ateliers inter-douars se doit d'être simple et lisible, pour constituer un support d'animation permettant de visualiser les informations exprimées et recueillies.

Ce travail de pré-traitement des informations est réalisé conjointement entre l'ETC et Targa. **Les enquêteurs de la Commune sont fortement sollicités pour la réalisation de ce travail durant toute la phase de réalisation des ateliers.**

2. Préalables politiques

a. Découpage

La définition des groupes de douars réunis dans chaque atelier se fait en étroite concertation avec le conseil communal, responsable de la validation des choix réalisés ainsi que du programme des ateliers.

Néanmoins, le regroupement des douars doit se conformer à certains critères, sur lesquels l'équipe d'accompagnement Targa sensibilisera les responsables locaux.

Les principaux critères de regroupement des douars au sein des ateliers sont les suivants :

- respect du découpage en circonscriptions électorales au plus près, en évitant de répartir les douars d'une même circonscription en plusieurs ateliers, plusieurs circonscriptions pouvant participer au même atelier ;
- cohérence politique des représentants élus à un même atelier ;
- homogénéité des situations locales en termes géographiques, ethniques, socio-économiques, culturels, etc. ;
- nombre de participants : entre 30 et 60 personnes ;
- nombre d'ateliers totaux par commune limité pour le respect des délais ;
- possibilités de transport des participants des douars concernés jusqu'au lieu du déroulement de l'atelier.

b. Mobilisation des élu(e)s

Le rôle majeur de l'élu(e) communal(e) dans la démarche adoptée s'intensifie à ce stade du processus. Les rencontres avec les populations des douars confortent l'élu(e) dans son rôle d'interface avec les habitant(e)s des douars, garante de la bonne représentativité des populations et porte-parole. L'enjeu est alors politique.

L'implication des élu(e)s se fera notamment par l'organisation **d'une réunion de préparation des ateliers inter-douars au niveau de chaque commune**, en présence du conseil communal et de l'ETC.

L'organisation de cette rencontre est capitale, elle ne peut pas être remplacée par la réunion de préparation avec l'ETC.

Les points à aborder lors de la réunion avec la Commune sont les suivants :

1. Formation / information sur le guide méthodologique des ateliers inter-douars.
2. Sensibiliser le Conseil sur l'importance de la participation des représentantes féminines des douars aux ateliers et encourager les ateliers mixtes.

Il faut encourager les ateliers mixtes, sauf si le contexte local est défavorable. Dans ce cas, il est impératif d'identifier d'autres manières de rencontrer les femmes. De manière générale, il est important d'organiser des ateliers spécifiques aux femmes, mêmes si elles ont participé aux ateliers classiques.

3. Validation du découpage.
4. Programme des ateliers et choix des lieux (lieu neutre, type école, siège de la Commune).
5. Déploiement des élu(e)s et fonctionnaires pour la participation aux ateliers.
6. Sensibilisation des élu(e)s pour l'identification des participants aux ateliers (2-3 personnes + au moins un jeune et une femme par douar si possible).
7. Mobilisation des femmes élues pour l'organisation des ateliers concernant les femmes néanmoins, les femmes élues ne représentent pas uniquement les femmes : elles doivent être présentes même dans les ateliers classiques.

*A noter que la majorité des **conseillères communales sont élues sur des listes séparées et ne disposent pas de circonscription électorale propre**, aussi il est capital de les mobiliser de manière transversale dans la réalisation des ateliers.*

Les représentants des douars aux ateliers devront être diversifiés au maximum en matière d'âge, de catégorie socio-professionnelle, etc. La présence des jeunes est fortement encouragée.

Les enquêteurs, déployés sur le territoire communal pour la réalisation des enquêtes douars et ménages, jouent à ce stade un rôle important de sensibilisation et mobilisation pour les ateliers, au niveau des élu(e)s et de toute la population.

c. Établissement d'un calendrier d'exécution

Une fois arrêté, le calendrier de réalisation des ateliers inter-douars est affiché au siège de la Commune et de la Caïdat, et communiqué à l'ensemble des parties concernées, en tant qu'invitation ou à simple titre d'information : élu(e)s, fonctionnaires, populations des douars, autorités locales, DCL, associations et coopératives locales, équipes Targa, etc.

Une attention particulière est portée à la mobilisation des élu(e)s pour les ateliers. Le Président du conseil adresse un courrier nominatif à chaque élu(e), l'invitant à représenter sa circonscription à l'atelier programmé au lieu et à la date indiqué.

A noter que la préparation et l'organisation des ateliers relèvent de l'ETC, qui vient en appui au président du conseil, chef de file du processus au niveau de sa commune.

L'équipe chargée de l'organisation et Targa, en tant qu'accompagnateur, préparent la logistique, le matériel et les supports de présentation tels que : affiches, marqueurs, scotch, punaises, cartes, appareil photo, enregistreurs, caméras (éviter le data-show), etc.

L'atelier inter-douars

Trois types d'atelier constituent la phase de réalisation des ateliers inter-douars :

1. **l'atelier inter-douars «hommes/femmes»** ;
2. **l'atelier inter-douars «femmes»**, dont le déroulement reste similaire au précédent, mais auquel seules des femmes sont invitées à participer ;
3. **un atelier spécifique aux jeunes** de la commune est envisageable si nécessaire, mais afin de susciter leur présence aux ateliers inter-douars, il ne peut avoir lieu en même temps que les autres.

1. Modalités de déroulement des ateliers inter-douars

Un atelier se déroule au moins sur une demi-journée.

Avant le démarrage de l'atelier, les participants sont invités à prendre connaissance des informations restituées sur les panneaux et les cartes affichés dans la salle de rencontre.

Un rapporteur se charge de remplir une liste de présence qui mentionne le nom et le prénom de chaque participant et le douar d'appartenance obligatoirement, afin d'assurer et de vérifier la représentation de tous les douars (ou du plus grand nombre) aux ateliers.

Participants aux ateliers inter-douars

- **Représentants des douars**
- **Elu(e)s**
- **Populations des douars : personnes ressources, etc.**
- **ETC**
- **Enquêteurs Targa**
- **Les autorités locales** sont informées, leur présence est possible mais pas indispensable.

Une fois l'ensemble des participants réunis et installés, le/la modérateur/trice démarre l'atelier et assure l'enchaînement des étapes suivantes :

- **Ouverture et mot de bienvenue**
→ Par les élu(e)s locaux/locales représentant(e)s de la population
- **Présentation des participants**
→ Par le/la modérateur/trice

- **Exposé du contexte et de la démarche d'élaboration du PCD** : axé sur la dimension participative du processus et de ses avantages pour les populations, du rôle de chaque acteur et en particulier celui des populations.

→ Par le/la modérateur/trice

Certains participants auront certainement déjà été sensibilisés sur le PCD, cet exposé est pourtant incontournable, et garanti d'autant plus la bonne compréhension du processus.

- **Énoncé du programme de l'atelier, des objectifs visés et des modalités de déroulement** : la parole peut être laissée aux participants pour toute remarque ou suggestion, dans ce cas le groupe s'accorde avant de poursuivre.

→ Par le/la modérateur/trice

- **Présentation de l'ébauche d'état des lieux** : situation globale des douars.

→ Présenté par l'ETC

Il est important de reprendre toutes les informations affichées dans la salle pour s'assurer de la bonne compréhension de tous les participants et, en particulier, pour ne pas écarter les personnes analphabètes.

- **Discussions et débats** : le modérateur ouvre la discussion pour recueillir la vision des participants sur leurs conditions de vie générales, compléter les données, identifier des pistes de développement et actions de changement appropriées basées sur les forces/opportunités et faiblesses/menaces relevées.

→ Animé par le/la modérateur/trice

En fonction des moyens disponibles, l'intégralité des travaux des ateliers est enregistrée à l'aide de dictaphones ou filmée. Sans être retranscrites systématiquement, les informations ainsi contenues pourront aider les rapporteurs dans la rédaction des rapports et constituent une trace matérielle des discussions.

De manière générale, penser à prendre des photos !

Cette étape de discussions et de débats est la plus conséquente de tout l'atelier, car c'est à ce niveau que l'information complémentaire à l'état des lieux et les propositions sont exprimées par les participants et collectées par les rapporteurs. Le/la modérateur/trice veille au bon approfondissement de chaque thématique abordée.

Les thématiques sont abordées sur la base des points soulevés dans l'ébauche d'état des lieux préalable à l'atelier. Pour chacune, le/la modérateur/trice rappelle brièvement la situation actuelle et donne un aperçu sur les projets programmés dans le secteur, avant d'ouvrir la discussion.

Une liste indicative des thématiques est proposée en annexe de ce guide, elle est ensuite adaptée à chaque contexte. Certains points sont obligatoirement soulevés avec les participants, en particulier les aspects non encore abordés lors de la collecte d'informations préalable.

Il s'agit des thématiques complémentaires suivantes :

- **patrimoine socio-culturel, manifestations locales** : liste des manifestations culturelles majeures, des visites importantes ou autres évènements marquants dans l'histoire de la commune, identification de l'existant et des potentialités ;
- **lieux d'attraction/de centralité à l'échelle du douar et de la commune** ;
- **gestion des ressources naturelles et perception des populations face aux risques** : liste des catastrophes naturelles majeures ayant eu lieu dans la commune, explication de la manière dont la crise a été gérée, perception des risques potentiels ;
- **rapport à la gouvernance locale** : relation avec la Commune, couverture de l'offre en services administratifs et besoins ; relation avec l'élu de la circonscription, difficultés rencontrées, attentes (*indiquer les volontés en termes de résultats attendus, de situation souhaitée, afin de permettre de définir des indicateurs de mesure du changement vérifiables*) ;
- toute autre thématique spécifique au contexte local.

Pour chacune des thématiques, les participants sont incités par le modérateur à discuter la situation, leur vécu et les problèmes qu'ils rencontrent, et à formuler les principales forces et faiblesses qu'ils perçoivent sur le territoire du douar/de la commune ainsi que les principales opportunités et menaces.

Certaines thématiques spécifiques feront l'objet de rencontres séparées. Des ateliers thématiques et socio-professionnels peuvent être organisés, visant à approfondir la compréhension de certaines thématiques et conditions spécifiques. Leur identification et leur organisation se feront selon les contextes locaux.

Le modérateur et/ou les rapporteurs utilisent des fonds de carte et des affiches blanches pour animer et inscrire les idées exprimées par les participants.

A noter qu'en cas de situation extrême (conflit) durant la rencontre, le modérateur doit prendre les mesures nécessaires pour éviter tout débordement et peut aller jusqu'à interrompre l'atelier si nécessaire.

Avant de clôturer l'atelier, les participants réalisent ensemble **une synthèse des forces et faiblesses, opportunités et menaces** perçues sur leur territoire (voir tableau en annexe).

A la fin de l'atelier, les participantes valident la synthèse formulée par le/la modérateur/trice et/ou les rapporteurs et les données inscrites sur la carte et les affiches.

2. Modalités de déroulement spécifiques aux ateliers avec les femmes

La participation des femmes est fortement encouragée lors des ateliers classiques. Or, étant donné le contexte de mixité parfois défavorable et afin de garantir la réelle participation des femmes à l'étape d'état des lieux, des ateliers spécifiques aux femmes sont systématiquement organisés. Ces ateliers ont lieu en présence de femmes exclusivement. Ils visent à solliciter

et à recueillir la perception de la population féminine sur tous les aspects de la vie locale, pour ensuite la croiser avec celle fournie par les hommes et ainsi enrichir l'état des lieux.

La modératrice est obligatoirement une femme, identifiée parmi les élues communales, fonctionnaires, enquêtrices communales ou animatrices Targa. Une attention particulière est apportée aux problématiques spécifiques aux femmes, mais l'ensemble des thèmes couverts par l'état des lieux doit être abordé avec les femmes.

Adaptation aux contextes locaux : dans le cas où le rassemblement des femmes provenant de plusieurs douars serait problématique (en termes de déplacement notamment), les Communes, avec l'appui de Targa, se chargent d'identifier des solutions alternatives, telles que des rencontres le jour du souk, un passage dans les douars, ou en privilégiant les lieux de rencontres tels que Dar taliba pour les jeunes filles, foyers féminins, etc.

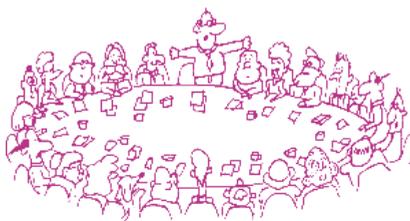
3. Après l'atelier...

Les rapporteurs et l'équipe chargée de l'élaboration de l'état des lieux (ETC) sont chargés de :

- **Établir un rapport restituant le plus fidèlement les discussions (PV d'atelier).** Voir tableau de rapport en annexe. Certaines idées/expressions formulées par les participant(e)s seront retranscrites pour pouvoir figurer dans le rapport d'état des lieux en guise d'illustration et de personnalisation du document.

Le PV de l'atelier se prépare sous forme de tableaux correspondant aux différentes parties de l'état des lieux. La compilation des résultats des différents ateliers et la rédaction du rapport d'état des lieux en seront ainsi facilitées.

- **Alimenter l'état des lieux avec les données collectées et dresser une première analyse des forces et faiblesses du territoire.**



Thématiques à aborder

Le canevas de rapport d'atelier, présenté en annexe de ce guide, correspond aussi à la liste indicative des thématiques à aborder au cours des ateliers. Ces tableaux sont utilisés pour compiler toute l'information disponible sur chacune des thématiques, que se soient des informations collectées préalablement ou au cours de l'atelier. Le/la modérateur/trice utilise ce canevas pour s'assurer que l'ensemble des thèmes sera couvert durant l'atelier.

La liste présentée en annexe n'est pas exhaustive, le/la modérateur/trice doit veiller à intégrer toute autre information complémentaire exprimée par les participantes.

L'ensemble des thématiques recoupe tant les informations collectées au préalable, à vérifier et compléter, que les thèmes sur lesquels le débat est à provoquer lors de l'atelier.

Une attention particulière doit être portée sur les questions n'ayant pas pu être abordées par la collecte de données. Il s'agit principalement des aspects liés aux thématiques suivantes :

- **environnement** : gestion des ressources naturelles et de l'espace et perception de la population face aux risques et catastrophes naturelles ;
- **patrimoine historique et culturel** : patrimoine bâti et immatériel, manifestations culturelles (moussems, festivals, etc.) ;
- **autres caractéristiques sociales** : spécificités sociales locales ; organisations, réseaux, lieux de fréquentation, présence des cimetières, etc.

L'ensemble constitue le cadre général pour l'élaboration de l'état des lieux. Le tableau ci-dessous présente une liste indicative des thématiques à aborder, mais le document détaillant le sommaire et le contenu du rapport d'état des lieux constituera la référence pour l'atteinte de l'objectif qui est de disposer d'une base d'informations la plus complète possible.

La structuration des ateliers se fait de la même manière avec les hommes, les femmes et les jeunes. Il est important d'aborder l'ensemble des thématiques avec les femmes et les jeunes afin que leurs points de vue alimentent chacune des composantes de l'état des lieux.

ANNEXE : Canevas de rapport d'atelier – Liste indicative des thématiques à aborder

1. Environnement

Domaine	Situation actuelle	Projets de l'État	Problèmes	Solutions proposées	Ordre de priorité
Utilisation et gestion des ressources naturelles et de l'espace					
Exploitation et mise en valeur du domaine forestier					
Aménagement des rives des fleuves					
Dégradation de l'environnement					
Gestion des risques et des catastrophes naturelles : perception de la vulnérabilité face aux risques					
Liste des catastrophes naturelles majeures des 10 dernières années + modalités de gestion de chaque crise					
Etc.					

2. Activités économiques

Domaine	Situation actuelle	Projets de l'État	Problèmes	Solutions proposées	Ordre de priorité
Emploi/secteur d'activité/AGR					
Innovations et secteurs d'avenir					
Revenus					
Chômage					
Coopératives					
Souk					
Transport					
Équipements communaux à caractère industriel et commercial					
Etc.					

3. Infrastructure de base

Domaine	Situation actuelle	Projets de l'État	Problèmes	Solutions proposées	Ordre de priorité
Routes, pistes et enclavement					
Électricité					
Eau					
Assainissement					
Etc.					

4. Services sociaux

Domaine	Situation actuelle	Projets de l'État	Problèmes	Solutions proposées	Ordre de priorité
Éducation					
Santé					
Services socio-culturels et sportifs					
Jeunes					
Femmes					
Aînés					
Personnes vivant avec un handicap					
Etc.					

5. Patrimoine et caractéristiques sociales

Domaine	Situation actuelle	Projets de l'État	Problèmes	Solutions proposées	Ordre de priorité
Liste des événements culturels/sociaux majeurs des 10 dernières années					
Manifestions culturelles					
Patrimoine historique et culturel					
Lieux d'attraction					
Divers					
Etc.					

6. Gouvernance

Domaine	Situation actuelle	Projets de l'État	Problèmes	Solutions proposées	Ordre de priorité
Action associative					
Relation avec l'élu de la circonscription					
Relation avec la Commune (services)					
Autres acteurs					

7. Synthèse

Points forts	<ul style="list-style-type: none"> • • • • •
Points faibles	<ul style="list-style-type: none"> • • • • •
Opportunités	<ul style="list-style-type: none"> • • • • •
Menaces	<ul style="list-style-type: none"> • • • • •